

QUALITÉAIR #AGRICULTURE – 10 LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET AGR'AIR 2017



© Frederic Flamen

L'ADEME et le ministère en charge de l'environnement, en collaboration avec le ministère en charge de l'agriculture, ont annoncé le 20 septembre les 10 projets lauréats de l'appel à projets Agr'air « Mobiliser et agir collectivement pour réduire les émissions de polluants atmosphériques du secteur agricole » lancé en 2016.

Comme l'ensemble des secteurs d'activité (domestiques, industriels, transports, etc.), **l'agriculture contribue à la présence de polluants dans l'atmosphère. Il s'agit en particulier d'émissions d'ammoniac (NH₃, précurseur de particules fines, dont le secteur agricole représente 98 % des émissions), et de particules notamment via le brûlage à l'air libre de résidus agricoles (ex : sarments de vignes, taille d'arbres).** La saisonnalité des épandages fait notamment du secteur agricole un contributeur important aux épisodes de pollution atmosphérique d'ampleur nationale au printemps.

Cet appel à projets est l'une des mesures du PREPA (plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques) du 10 mai 2017. **L'ADEME y apporte 2 M€ en soutenant 10 projets pilotes visant à diffuser dans le secteur agricole, les technologies et pratiques contribuant à réduire les émissions d'ammoniac et/ou de particules fines. L'objectif de cet appel à projets est d'expérimenter des approches collectives et de mettre en œuvre d'actions reproductibles et pérennes** fournissant des retours d'expérience concrets et exemplaires sur les solutions du secteur agriculture en faveur de la qualité de l'air.

Aujourd'hui, les principales technologies et pratiques agricoles contribuant à réduire cette réduction d'émissions sont connues et déjà mises en œuvre dans certaines exploitations (fertilisation azotée des cultures, gestion des effluents d'élevage aux différents postes : bâtiment, stockage et épandage, alimentation animale, augmentation du temps de pâturage, valorisation des résidus agricoles en alternative aux pratiques de brûlage à l'air libre). Pour autant, depuis plusieurs décennies les émissions de NH₃ ne diminuent pas au niveau national, contrairement aux émissions d'autres polluants. Aussi, le déploiement plus large des pratiques agricoles peu émettrices nécessite d'identifier concrètement, sur le terrain, les freins et leviers pour leur mise en œuvre ainsi que les éventuels besoins d'accompagnement technique, voire financier.

En plus de contribuer à réduire les impacts de l'agriculture sur la qualité de l'air, elles permettent de répondre à d'autres enjeux clefs du secteur agricole, qu'ils soient économiques, sociétaux ou environnementaux (par exemple : la réduction des émissions d'ammoniac contribue à améliorer la gestion de l'azote dans les systèmes de production agricole).

Les 10 projets lauréats

- **ACCLP : Action Coopérative de Collecte des Lisiers Palmipèdes.**

Projet porté par la Coopérative Agricole des Productions et Elevages « La Quercynoise » (CAPEL), en partenariat avec le Service Agro-fourriture Capel, Groupe Coopératif Capel, Service communication Capel, Bioquercy SAS, Chambre Agriculture du Lot, et un collectif d'éleveurs. Territoire concerné : Occitanie.

- **BOCAG'AIR : Accompagnement des Agriculteurs du réseau CUMA de la FBIA sur la réduction des émissions de particules liés à la combustion du bois et la mobilité.**

Projet porté par la Fédération Régionale des CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles) de l'Ouest (FRCUMA), en partenariat avec l'Aile (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement) et la FBIA (Fédération des CUMA Bretagne Ille Armor). Territoire concerné : Bretagne.

- **COUVFosVirois : Maitrise des émissions d’ammoniac dans le projet collectif et territorial de méthanisation agricole sur le Virois.**

Projet porté par la SAS AGRIGAZ VIRE, en partenariat avec la chambre d’agriculture du calvados.Territoire concerné : Normandie.

- **DINAMO : Démontrer l’INTérêt de solutions réductrices d’émissions d’AMmOniac en élevages bovins laitiers.**

Projet porté par l’Association pour le DEveloppement et la Promotion de la Recherche et de l’INnovation à AgroParisTech (ADEPRINA), en partenariat avec l’AGROPARISTECH, l’IDELE, le groupe AVRIL, l’AGROEVOLUTION, le GAEC DE PECANE.Territoires concernés : Île-de-France, Bretagne, Pays de la Loire.

- **ENORQUA : Eleveurs de porcs NORmands pour la QUALité de l’Air.**

Projet porté par Association Régionale Interprofessionnelle Porcine de Normandie (ARIP), en partenariat avec l’Union Normande des Groupements Porcs (UNGP) et des exploitations d’élevage.Territoire concerné : Normandie.

- **EPAND’AIR : Mesures des émissions atmosphériques d’ammoniac de différentes pratiques d’épandage innovantes et/ou adaptées et accompagnement de la profession agricole pour mettre en œuvre ces techniques sur les volets de l’investissement et de l’adaptation aux changements.**

Projet porté par la Chambre d’agriculture du Nord Pas de Calais, en partenariat avec ARVALIS, ATMO Hauts de France et le GIEE Réduction d’intrants pour une transition agro-écologique collective vers des systèmes économes en produits phytosanitaires et performants sur les plans économiques et sociaux – Ternois.Territoire concerné : Hauts-de-France.

- **GEVQRCA83HVC : Une gestion efficiente du vignoble au service de la qualité de l’air.**

Projet porté par la Chambre d’Agriculture du Var, en partenariat avec le Hameau des Vigneron de Carcès, ARDEPI, CIRAME et la Société VALEOR. Territoire concerné : Provence-Alpes-Côte d’Azur.

- **IRAEE : Réduction de la pollution atmosphérique liée au brûlage au champ des résidus des filières arboricole et viticole, et à l’élimination des fumiers équins en région PACA.**

Projet porté par le Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarité (GERES), en partenariat avec Bio de PACA, AgribioVar, Chambre agriculture Vaucluse, Chambre agriculture Bouches du Rhône, Filière Cheval, CRIPT et le CITEPA. Territoire concerné : Provence-Alpes-Côte d’Azur.

- **MethaN’H3 : Maximiser l’autonomie en énergie et en azote des exploitations via la couverture de fosse : capter et valoriser le méthane et réduire les émissions d’ammoniac au stockage et à l’épandage.**

Projet porté par la Chambre Régionale d’Agriculture de Bretagne, en partenariat avec la FRCUMA Ouest, AGESEM, IDELE et des éleveurs de veaux, vaches laitières et porcs (EARL LE QUISTILLIC, EARL BERNARD, SCEA PERENNEZ, GAEC DU MILLIER et le GAEC COUE). Territoire concerné : Bretagne.

- **NH3-control : Conception et suivi des performances d’un bâtiment avec fosse intégrée, adapté au contexte climatique franc-comtois.**

Projet porté par INTERPORC Franche Comté, en partenariat avec IFIP, Franche Comté Elevage, Chambre Régionale d’Agriculture BFC, le Lycée Agricole Granvelle et des éleveurs de porcs (SCEA PORCS DU PLATEAU, GAEC BASSIGNOT MONNOT, PERREY). Territoire concerné : Bourgogne-Franche-Comté.